



Charte de fonctionnement

« La Source – Espace 15-25 ans » 46 rue d'Anjou – 44600 Saint-Nazaire
02.44.73.45.99 / lasource@mairie-sainnazaire.fr

Charte d'utilisation d'internet et des outils numériques

La Source s'inscrit dans une logique d'innovation grâce à des investissements dans les équipements numériques qui permettent de valoriser les initiatives des jeunes et d'encourager les projets. Elle doit favoriser l'expression et la création des jeunes, permettre le vivre ensemble et la mixité, accompagner les jeunes dans l'accès à l'autonomie.

Dédiée aux 15/25 ans, elle se veut un espace animé, modulaire, au fonctionnement souple et aux horaires adaptés.

1. Accès au service

« La Source – Espace 15-25 ans » met à disposition des jeunes des ordinateurs et des tablettes dans le cadre d'une recherche ciblée, d'un projet précis en autonomie ou accompagné.

Cet accès, libre et gratuit est réservé aux adhérents.

En cas de forte affluence, ou de forte demande, la consultation peut être limitée dans le temps.

Afin de respecter le travail de chacun et le respect des locaux, un nombre limité de personnes par poste est nécessaire. Un animateur sera présent afin de réguler l'ambiance de travail.

Le service est accessible à tous.

2. Utilisation des outils numériques

Tout utilisateur est responsable de l'utilisation qu'il fait des ressources informatiques, et s'engage à ne pas effectuer des opérations pouvant avoir des conséquences néfastes sur l'outil informatique et sur le fonctionnement normal des réseaux.

Les utilisateurs manipulent les matériels sous leur propre responsabilité. « La Source – Espace 15-25 ans » n'est pas responsable des erreurs de manipulations (perte de données par exemple). Les ordinateurs sont configurés pour être réinitialisés à chaque fermeture de session.



Comment emprunter un ordinateur ?

- Se présenter à un animateur et faire une demande d'emprunt.
- Avoir un objectif précis d'utilisation (projets, recherches ciblées...)
- Une caution obligatoire sera demandée (pièce d'identité)
- Après utilisation, éteindre l'ordinateur et le rendre à l'animateur

Les ordinateurs peuvent être utilisés uniquement au 1^{er} étage.

Attention : Il est impossible de sauvegarder sur l'ordinateur, il se réinitialise à chaque fermeture de session. Ne pas oublier d'enregistrer tout travail sur clé USB avant d'éteindre l'ordinateur.

Comment utiliser l'imprimante ?

- L'imprimante peut être utilisée seulement à partir d'une clé USB.
- Les impressions doivent être faites de façon raisonnée et raisonnable.
- Imprimer uniquement si nécessaire, nous sommes dans une démarche éco-citoyenne.

Comment utiliser le « click share » et les écrans ?

- L'utilisation du « click share » et des écrans se fait obligatoirement avec un responsable de « La Source – Espace 15-25 ans ».

3. Consultation d'internet

Il est interdit de consulter des sites illicites (pédophilie, incitation à la haine, apologie de la violence, du racisme, du terrorisme, des pratiques illégales) et des sites pornographiques ou de jeux d'argent.

Les responsables de « La Source – Espace 15-25 ans » peuvent interrompre la consultation ou suspendre temporairement tout accès à l'utilisation du matériel informatique en cas de non-respect des règles de fonctionnement et des dispositions légales.

En cas de casse ou de détérioration, le jeune engage sa responsabilité et devra assumer tous les frais occasionnés.



4. Utilisation des locaux

Rez de chaussée : est accessible à tous les jeunes, un professionnel sera toujours présent.

1^{er} étage : est accessible aux jeunes lors de mise en place de projet avec un responsable, ou un besoin pour un travail précis en autonomie.

Il est possible de réserver un espace de travail pour un projet sur un temps donné, il est nécessaire d'en faire une demande préalable auprès des professionnels de « La Source – Espace 15-25 ans » ou par mail à lasource@mairie-saintnazaire.fr

2^{ème} étage : est strictement réservé au personnel de « La Source – Espace 15-25 ans ».

5. Adhérer à « La Source – Espace 15-25 ans »

Pour adhérer à « La Source – Espace 15-25ans » il est obligatoire de présenter les éléments suivants :

- pièce d'identité
- le document « droit à l'image » rempli et signé
- une autorisation parentale remplie et signée pour les personnes mineures
- une cotisation annuelle de 2€ (année civile)

Toute personne adhérente, s'engage à respecter la charte de fonctionnement.